

Commune de Saint Germain-du-Bois

Séance du mercredi 21 octobre 2015 à 20 h30

Sont présents : Mickaël ARANDA, Régis BIDAULT, Christian BOSCH, Patrice CALVEZ, Jean-Paul CAVARD, Marcel DUFOUR, Sylvie GAY, Claudia GENIEUX, Blandine GROS, Norbert LAMBEY, Pascale LAURAIN, Françoise MARIZY, Catherine MARTIN, Gaëtan MOISSON, Nadine ROBELIN, Jean-Claude VIEUX

Sont excusés : Laurent CAGNE, Alexandre CRETIAUX, Francine DESPRES
Laurent CAGNE a donné pouvoir à Catherine MARTIN.

Secrétaire de séance : Pascale LAURAIN

QUESTIONS A TRAITER

- **Approbation du compte-rendu de la séance du 23 septembre 2015 :**

Le compte-rendu du conseil municipal du 23 septembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

- **Projet d'éclairage public transmis par le SYDESL - Rénovation des mâts en fonte et contribution de la commune :**

Mme le Maire présente le projet d'éclairage public « Rénovation des mâts en fonte » transmis par le SYDESL et faisant état d'un coût total de travaux d'un montant de 8 041,63 € HT.

Ce projet vise à rénover 36 mâts d'éclairage, ceux-ci seront de couleur bleue comme celle des mâts déjà en place.

La moitié du montant des travaux sera à la charge de la commune, soit 4 050 € HT sous réserve d'éventuelles dépenses imprévues. Ce projet pourra être inscrit au budget 2016.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **adopte le projet présenté par le SYDESL,**
- **donne son accord à la contribution communale de 4 050 € HT sous réserve d'éventuelles dépenses imprévues.**

- **Election des délégués au Conseil d'Etablissement de la Maison de Retraite de Saint Germain-du-Bois :**

Mme le Maire rappelle que, par délibération du 5 avril 2014, Mmes Catherine MARTIN et Blandine GROS ont été élues déléguées titulaires au Conseil d'Etablissement de la Maison de Retraite de Saint Germain-du-Bois.

A la demande de Mme Catherine MARTIN, qui n'est plus disponible en journée pour pouvoir assurer cette représentation, Mme le Maire propose de procéder au remplacement de celle-ci. Elle sollicite Mme Françoise MARIZY et M. Christian BOSCH, qui accepte.

A l'unanimité, le Conseil Municipal désigne M. Christian BOSCH en remplacement de Mme Catherine MARTIN comme délégué titulaire au Conseil d'Établissement de la Maison de Retraite de Saint Germain-du-Bois.

INFORMATIONS - COMPTE-RENDUS DIVERS

- **Commission Jeunesse - Compte-rendu du 8 octobre 2015 :**

Mme Françoise MARIZY présente le compte-rendu de la 6^{ème} réunion du comité de pilotage des activités périscolaires. L'objectif était de mettre en place, à partir de novembre, des activités animées par un intervenant extérieur une fois par semaine et par groupe, en présence et sous la responsabilité du personnel communal.

Les associations qui se sont portées volontaires au printemps ont été recontactées. Seules cinq d'entre elles ont répondu favorablement : pompiers volontaires, bibliothèque, société de pêche, société de chasse, Souvenir Français. L'élaboration d'un planning d'activités jusqu'en février ne s'avère donc pas possible. Le calendrier sera limité à novembre et décembre.

Mme MARIZY rappelle par ailleurs que les NAP ne sont pas une garderie, si bien que les enfants ne font pas ce qu'ils veulent. Ils doivent participer aux activités proposées.

Mme le Maire indique qu'elle va solliciter l'Inspecteur d'Académie pour étudier la façon dont pourrait être réorganisé le projet.

- **Commission Tourisme- Compte-rendu de la réunion du 10 octobre 2015 :**

M. Régis BIDAULT dresse le bilan de la saison touristique 2015 :

- la fréquentation du camping est en baisse de 22 % par rapport à l'année précédente (en 2014, présence de 40 à 50 camping-caristes pendant une semaine).
- la Commission propose des tarifs inchangés pour 2016, sauf pour le chalet Hélios.
- le camping ferme ses portes le 15 septembre mais les HLL sont ouverts toute l'année.
- les comptes arrêtés au 30/09/2015 font état d'un déficit pour le camping. Les locations des HLL sur la fin d'année vont permettre à la situation d'évoluer favorablement, les HLL et le camping dégageant 10 à 12 000 € de bénéfice chaque année.
- les travaux réalisés en 2015 sont présentés. Ils ont notamment porté sur la peinture des HLL. Pour 2016, l'accent sera mis sur la rénovation des sanitaires. La présence permanente d'une personne à l'accueil du camping devra être étudiée pour faciliter l'arrivée des campeurs.

- **Comité de Foire - Compte-rendu de la réunion du 12 octobre 2015 :**

Mme Pascale LAURAIN indique que M. Marcel DUFOUR remplace Mme Christine BUGAUD au sein du collège des élus.

Lors de l'assemblée générale, le bilan de la foire 2015 a été établi :

- Le bilan financier fait ressortir un bénéfice de 358 € (une facture en attente).
- Points positifs : Le plan de la foire a été apprécié ; tous les partenaires se sont impliqués autour du thème proposé ; la communication partagée avec l'UCIA a eu des retombées positives.

- A améliorer : occupation de la salle des fêtes par l'Amicale des Anciennes Elèves et l'USSG ; organisation du défilé.

La foire 2016 se déroulera les 19 et 20 mars. Elle aura pour thème « les métiers anciens ».

- **Elections régionales des 6 et 13 décembre 2015 :**

Mme le Maire invite les conseillers municipaux à s'inscrire rapidement sur le planning établi en vue de la bonne organisation des élections régionales.

- **Fêtes et cérémonies :**

- 11 novembre : invitation à venir ;
- Téléthron : M. Gaëtan MOISSON indique qu'une course sera organisée le vendredi après-midi à l'école, elle sera suivie d'un lâcher de ballons et d'un goûter. Le samedi, il y aura vente de tartines de fromage fort, marrons et vin chaud sur le marché ; le soir, un loto sera organisé à la salle des fêtes. M. Gaëtan MOISSON invite le Conseil Municipal à se mobiliser, en particulier le vendredi soir.
- Repas de Noël : il aura lieu le 19 décembre prochain.
- Vœux du maire : le 9 janvier 2016 après-midi

- **Informations diverses :**

- Proposition de réunion avec l'Agence Technique Départementale (ATD) pour la présentation des bilans énergétiques de la commune pour l'année 2014 :
Des économies ont déjà été réalisées en 2014 (4 %), mais l'ATD souhaiterait une rencontre pour mettre en évidence les économies faites et celles à réaliser. Une commission pourrait ensuite être créée pour suivre les évolutions. Elle pourrait être composée de 8 membres : 2 adjoints, 4 conseillers municipaux et 2 employés communaux.
Une réunion d'information sera donc organisée prochainement avec l'ATD.
- Avancement du bulletin municipal :
M. Patrice CALVEZ explique qu'il dispose des photos qui illustreront le bulletin. Les articles sont en cours de rédaction. Il faudra réaliser une photo de chaque conseiller pour que le Conseil Municipal soit présenté dans le bulletin.
- Accueil des réfugiés :
Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'elle a reçu un courrier de l'association en cours de création en vue d'aider les réfugiés. Suite à leur rencontre avec le sous-préfet le 1^{er} octobre, les personnes souhaitant créer cette association ont décidé de créer une association loi 1901. Elles ont sollicité l'évêché pour pouvoir utiliser la « Maison des Sœurs ». L'évêché n'a pas donné de suite favorable, la propriété étant en vente. L'association en cours de constitution sollicite par conséquent à nouveau la municipalité pour la mise à disposition d'éventuels logements afin de participer à l'effort de solidarité.

Mme le Maire rappelle que la commune ne dispose pas de logement permettant d'accueillir des familles dans les normes de salubrité en vigueur. De plus, un programme de réhabilitation des logements est à l'étude avec les services de l'Agence Technique Départementale.

Mme le Maire propose de prendre une délibération de manière à définir la position du Conseil Municipal par rapport à l'accueil des migrants.

Après discussion, la délibération suivante est soumise au vote à bulletin secret :

Le Conseil municipal est favorable à ce que la commune de Saint Germain-du-Bois soit coordinatrice entre l'Etat, les services publics existants en capacité d'accompagner administrativement les familles accueillies et les associations caritatives locales. Elle propose la propriété Forest-Sassot en l'état.

Cette délibération est adoptée à 10 voix pour, 5 contre et deux votes blancs.

- Présentation du nouveau sénateur de Saône-et-Loire, Mme Marie MERCIER, en remplacement de M. Jean-Patrick COURTOIS
- Présentation du nouveau chef d'escadron de la gendarmerie de Louhans, Daniel PEDRETTI

• **Remerciements divers :**

- Association Jonquille,ADMR Saint Germain-du-Bois, Cantine Scolaire, Les Amis de la Maison de Retraite pour les subventions versées ;
- Bibliothèque dans le cadre de ses 80 ans ;
- Collège du Bois des Dames, pour l'organisation du cross.

Mme le Maire indique enfin que les travaux prévus sur le réseau d'assainissement rue de la Traverse ont été retenus par le Conseil Départemental dans le cadre de son appel à projets « 100 projets pour l'emploi ». Ils feront l'objet d'une proposition de subvention d'un montant de 25 000 € lors de la prochaine commission permanente du 13 novembre prochain.

La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au mardi 24 novembre 2015 à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par Mme le Maire à 21 h 40.